

Abonnez-vous  
gratuitement  
aux BSV  
de la région  
Occitanie



Abonnez-vous  
gratuitement  
aux BSV  
de la région  
PACA



**POIS CHICHE** **Héliothis** : Risque fort dans le Vaucluse, les Bouches du Rhône, et l'Hérault. Faible à moyen dans le reste du territoire.

**Ascochyte** : Risque faible à moyen. Soyez attentif à l'apparition ou à la propagation des symptômes.

## POIS CHICHE

### ANALYSE DE RISQUE ELABOREE A L'ECHELLE DU TERRITOIRE ARC MEDITERRANEEN

Le réseau d'observation de la Surveillance Biologique du Territoire concernant le pois chiche sur l'Arc Méditerranéen (ex-régions Languedoc-Roussillon et région PACA) est mis en œuvre pour la campagne 2019. Ce bulletin sera essentiellement centré sur le suivi du ravageur Héliothis. Le réseau se compose de 32 parcelles. Au cours des sept derniers jours, **14 parcelles** ont fait l'objet d'une observation.

#### • Stades phénologiques et état des cultures

Les stades sont homogènes dans le réseau, l'ensemble des parcelles étant en floraison avec des gousses formées et la présence des 1ères graines dans les gousses.

#### • Héliothis ou noctuelle de la tomate (*Helicoverpa armigera*)

Le suivi de ce ravageur est réalisé avec des pièges en végétation qui permettent de détecter la présence de papillons et suivre les vols. Pour 2019, 32 pièges sont déployés sur le territoire.

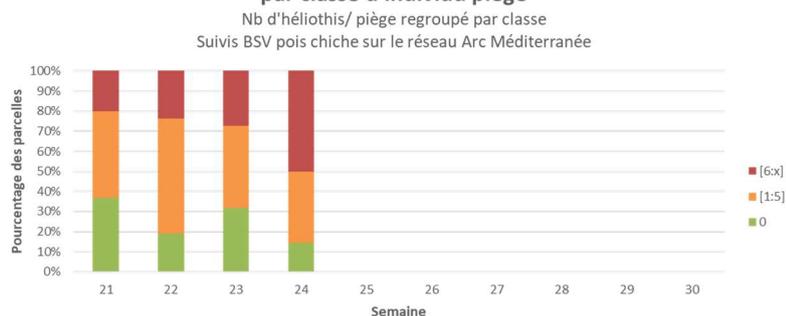


Papillon d'*H. armigera* -  
Ph Papillon d'*H. armigera*  
- Photo FREDON  
Aquitaine

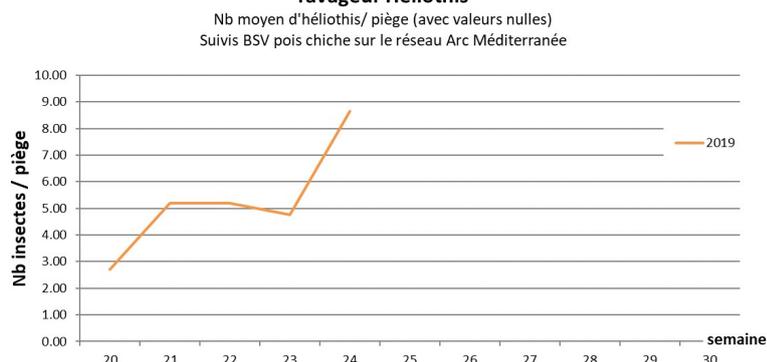


Chenilles d'*H. armigera*  
dans gousses de pois  
chiche - Photo Terres  
Inovia

### Suivi hebdomadaire de la pression Héliothis par classe d'individu piégé

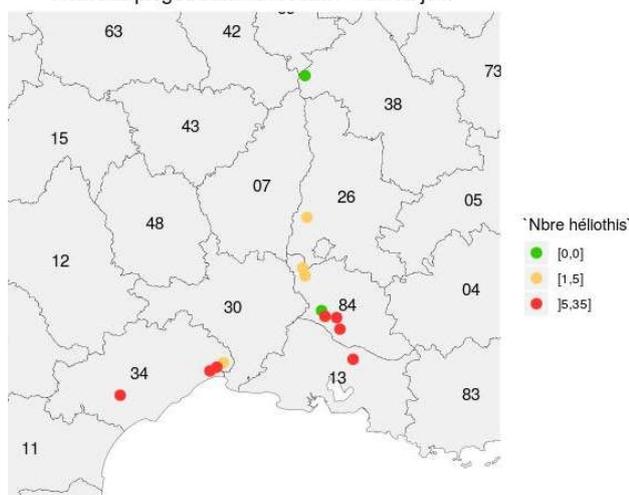


### Comparaison annuelle de la dynamique d'observation du ravageur Héliothis



Cette semaine, les piégeages se sont intensifiés : 50% des parcelles observées relèvent plus de 6 insectes, pour un nombre moyen d'héliothis dans les pièges s'élevant à 8,5.

### Héliothis piégés dans le réseau - 6 au 12 juin



Le sud du territoire est particulièrement concerné (voir cartographie des piégeages)

**Évaluation du risque : Risque fort dans le Vaucluse, les Bouches du Rhône, et l'Hérault. Faible à moyen dans le reste du territoire.**

- **Ascochyte (*Ascochyta rabiei*)**

Il convient d'être très prudent sur cette maladie qui, même si elle est moins fréquente sur le réseau que dans d'autres régions de France, peut provoquer de graves dégâts lorsqu'elle n'est pas maîtrisée. Il est nécessaire d'être prudent et réactif si besoin.

**La période d'observation habituelle de la maladie se situe autour de la floraison. Les parcelles du réseau sont actuellement dans cette période.** Les symptômes de l'ascochyte sont reconnaissables grâce aux nécroses avec cercles concentriques de pycnides sur feuilles, tiges et gousses (voir photo ci-contre). La maladie se conserve sur les résidus de culture et les semences.



Symptômes d'ascochyte sur feuilles (photo Terres Inovia)

**Évaluation du risque : Risque faible à moyen. Soyez attentif à l'apparition de symptômes.**

Surveillez vos parcelles, en observant feuilles, tiges et premières gousses.

*Mesures prophylactiques :*

*La maladie se conserve sur les résidus de culture et les semences. L'utilisation de semences saines et la gestion des résidus de culture sont des mesures prophylactiques indispensables pour atténuer ou éviter la maladie. Pour être pleinement efficaces, ces actions doivent être mises en place à l'échelle du territoire.*

### • Mineuses

L'observation de symptômes sur feuilles est généralisée sur certains secteurs, plutôt en bas de tige.

Dans les cas les plus graves, la pression des larves et des pontes entraîne de nombreuses galeries qui provoquent une défoliation rapide des tiges touchées. A ce jour, la nuisibilité du ravageur est mal connue en France. Il est très rarement nécessaire de protéger la culture vis-à-vis de ce nuisible.

**REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)**

Le bulletin de santé du végétal a été préparé :

**-pour la filière pois chiche** par l'animateur filière de Terres Inovia et élaboré sur la base des observations réalisées par : Les Chambres d'Agriculture de l'Aude, de l'Hérault, Ets Touchat, Terroir du Sud, Top Semence.

Ces bulletins sont produits à partir d'observations ponctuelles. S'ils donnent une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Les CRA d'Occitanie et de PACA dégagent donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.